



Présents : Anne JOUIS ; Denis LANDFRIED ; Stéphanie GOHIER ; Eliane BIGNON ; Sébastien FAUCHEUX
; Jérôme DEHONDT

1- Subventions 2023 - finalisation

Les informations complémentaires demandées nous ont été fournies et nous avons pu valider les demandes de subvention en attente. Seules les associations de boules de fort doivent revenir vers nos services pour formaliser leur demande de subvention en lien avec le challenge communal.

NOM DE L'ASSOCIATION
Les Balades du temps jadis
AMAP
Aikido
YOGA
Tir durtalois
Boule de fort Challenge communal
Société des courses de Durtal
Durestal bad
Les Aiglons durtalois
Anilauma
Jeanne d'Arc
Durtal Pétanque club
Boule de fort l'Union
Tennis Club Durtalois
Durtal Vélo Sport
Judo club
HAPPY GYM
Comice
APE René RONDREUX
Ni Pongs
Les Chats errants
Festival de musique de Durtal
Courir à Durtal



Compte rendu
Commission Association / Sécurité / Citoyenneté
du mardi 28 février 2023 à 19h00

Une demande de subvention de l'association des capellaudains de La Chapelle d'Aligné a été faite, la commission refuse car la demande est hors délai et le siège social n'est pas à Durtal. De plus, l'activité est existante sur Durtal à travers une autre association locale.

Les cyclistes du club Durtal Vélo Sport souhaitent relancer un temps fort qui avait été fait il y a presque 20 ans en arrière en rejoignant notre ville Jumelle UNTEREISEHEIM à vélo. La date imaginée est celle de la veille du week-end festif du 8 et 9 juillet 2023.

Une délégation Durtaloise souhaite y participer pour faire connaissance avec le nouveau Maire en place. La date pour les cyclistes ne convient finalement pas à la majorité. L'action sera donc probablement décalée en 2025.

La commission est ok pour soutenir l'action menée par AMUSIL dans le cadre du projet national de l'orchestre à l'école. Il s'agirait de proposer une prestation auprès de nos élèves de l'école René Rondreux ou tout autre prestation sur notre commune. Cette demande est faite au prorata du nombre d'élèves par communes concernées. La commission valide une aide financière de 4000 euros pour 2023.

2- Questions diverses

a- photocopies :

Ces dernières années ont vu s'accroître une utilisation importante de photocopies. Dans le contexte de préservation de l'environnement et afin de sensibiliser chacun à l'utilisation consciente du papier, nous demandons désormais aux associations à partir du 1er mars 2023 d'apporter leurs ramettes de papier pour faire les photocopies en mairie.

La commission est d'accord à l'unanimité.

b- forum des associations :

Le forum des associations aura lieu le samedi 02 septembre 2023.

Cette année, le comice agricole se déroulera à la même date et sera organisé sur DURTAL, route de Daumeray dans un champ agricole.

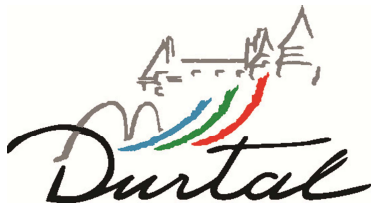
Un compte-rendu de son organisation a déjà été envoyé à l'ensemble du Conseil municipal. Nous souhaitons connaître les besoins en matériel du COMICE pour prendre une décision quant à les rejoindre et ne faire qu'un événement en un même lieu sur notre commune.

Il reste à identifier quelques points techniques avec les services (point sanitaire et électrique) mais de principe la commission est positive à l'idée de s'associer à cet événement et permettre ainsi une bonne visibilité de tous.

La commission est d'accord à l'unanimité.

c- rencontre du club des aiglons durtalois :

Une rencontre a été initiée avec le club pour leur présenter l'esquisse des futurs travaux d'aménagement du terrain de foot synthétique. L'occasion a été donnée de faire un point général des actions et l'échange a été très constructif.



Compte rendu
Commission Association / Sécurité / Citoyenneté
du mardi 28 février 2023 à 19h00

d- utilisation odyssee :

Une association culturelle a fait une demande de gratuité annuelle de l'odyssée afin d'organiser la diffusion d'un film sur ces prestations. La question se pose de la gratuité totale puisque l'association souhaite les gradins et que ceux-ci sont généralement payants puisqu'ils supposent une manutention et le service d'un agent. La commission valide à l'unanimité qu'il ne doit pas être facturé cette prestation lors de la demande de gratuité annuelle d'une association.

e- synthèse sécurité :

Information donnée sur le plan d'action pour la mise à jour du PCS plan communal de sauvegarde et le DICRIM sur les risques majeurs. Une réunion est programmée le 7 mars pour faire une synthèse de toutes les actions sécurité menées depuis le début du mandat afin d'anticiper leur restitution prochainement.

Prochaine commission **le 21 mars 18h30** en mairie avec pour ordre du jour les actions citoyennes : la programmation des balades ou réunions de quartiers, cafés citoyens, le budget participatif, points étapes du TIERS-LIEU et organisation journées événementielles, divers.